



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOBILISATION AGRICOLE

POINT DE SITUATION N° 3 À 20H30

Mont-de-Marsan, le 24 janvier 2023

À l'appel des organisations syndicales agricoles, une forte mobilisation ce mercredi 24 janvier 2024 a perturbé la circulation sur différents secteurs du département.

En cette fin de journée, la circulation s'est fluidifiée, grâce aux déviations mises en place mais les points de blocage restent maintenus.

PREVISIONS POUR LE JEUDI 25 JANVIER 2024

Sont annoncées, les points suivants :

→ Autoroute A65

Le point de blocage de l'A65 au niveau de l'échangeur n°4 pour Mont-de-Marsan devrait être maintenu dans les deux sens de circulation. Il est conseillé d'éviter l'A64 entre Aire-sur-l'Adour et Roquefort.

→ Autoroute A63

Des points de blocage devraient impacter la circulation entre Saint-Geours-de-Maremne (sortie 10) et Peyrehorade (sortie 6).

→ Autoroute A64

D'importants points de blocage sont prévus dans le secteur de Peyrehorade.

Il est demandé aux usages de la route de consulter les informations officielles avant de s'engager sur la route. Des points d'informations réguliers seront effectués jeudi 25 janvier 2024 pour leur transmettre les restrictions de circulations.

Cabinet de la préfète des Landes

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Loïc Marzin – 05 58 06 72 49 / 07 89 05 11 72 / 06 32 63 68 82

Cécile Baudisson – 05 58 06 58 14 / 06 81 36 25 24

24 Rue Victor Hugo, 40 021
Mont-de-Marsan

 pref-communication@landes.gouv.fr

 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :

